

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation formateur.trice de Langue des Signes Française – 1<sup>ère</sup> partie

## 01 / INFORMATIONS CONCERNANT L'APPRENANT.E

Mme  M.  Neutre    Nom :     Prénom :

Date de naissance :     Lieu de naissance :     Nationalité :

Adresse :

Code postal :     Ville :

E-Mail (**Obligatoire**) :     Portable :     Skype :

Situation professionnelle :  Salarié.e     Profession libérale     Demandeur.se d'emploi

Autre (veuillez préciser) :

Avez-vous des besoins spécifiques à prendre en compte pour votre entrée en formation ?

Personne à contacter en cas d'urgence (Coordonnées obligatoire) :

## 02 / INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE PARCOURS

Comment avez-vous pris connaissance de notre offre de formation :

Niveau d'étude déjà acquis :     Diplômes, Certificats :

Formations professionnelles suivies :    Titre :     Durée :

## 03 / CHOIX DE LA SESSION DE FORMATION

Session de :  Septembre à Juin     Janvier à décembre

## 04 / TARIF ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

### Coût total de la formation

<input type="radio"/> Frais pédagogiques - Individuel	<b>4 860 €</b> (frais de dossier inclus)	
<input type="radio"/> Frais pédagogiques – Formation continue (employeur)	<b>6 213 €</b> (frais de dossier et de cotisation annuelle pris en charge)	
<input type="radio"/> Frais pédagogiques – Formation subventionnée	<b>6 048 €</b> (frais de dossier <b>non</b> pris en charge)	
<b>Frais de dossier en cas de formation subventionnée (à la charge de l'apprenant.e)</b>		<b>150€</b>
<b>COTISATION ANNUELLE</b> : Pour accéder à la formation, la cotisation est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation. (À la charge de l'apprenant.e)		<b>20€</b>

\* En cas de paiement par chèque, tous les chèques seront demandés, à l'entrée de la formation avec le mois d'encaissement en dos.

### SELECTIONNER LE TYPE DE FINANCEMENT :

- INDIVIDUEL :** En cas d'inscription individuelle, vous avez la possibilité de régler en 8 fois sans frais  
Par chèque\* : à l'ordre de Visuel-LSF ILE-DE-FRANCE ou virement  Je souhaite payer en \_\_\_\_\_ fois
- FORMATION CONTINUE (Employeur)**
- SUBVENTIONS (Pôle Emploi, Agefiph)\*\***

\*\*Numéro d'identifiant pour Pôle emploi + Nom(s) et coordonnées complètes de la/des personne(s) à contacter en charge de votre dossier

## 5 / MODALITÉS D'INSCRIPTION

### LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT COMPLET

- 1** - Une photo d'identité en format numérique
- 2** - Une pièce d'identité européenne ou un titre de séjour valable sur la période de formation.
- 3** - CV

**DOSSIER À RENVOYER PAR MAIL :**  
**formations.vlsf.idf@gmail.com**

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE :

À la réception du présent formulaire, l'équipe administrative de Visuel LSF ILE-DE-FRANCE produira un contrat de formation professionnelle qui vous sera transmis en double exemplaire dans un délai de 15 jours, accompagné du règlement intérieur.

Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner :

- Un exemplaire de votre contrat de formation Professionnelle daté et signé.
- Votre règlement par chèque(s) suivant les montants et échéances indiqués sur votre contrat de formation (Article 6 : Dispositions financières).
- Un acompte de 30% du montant total sera demandé à l'entrée de la formation.
- Un exemplaire du règlement intérieur daté et signé.

**Votre inscription ne sera effective qu'à réception de ces pièces.**

### INSCRIPTION AVEC PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATIONS :

Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner **un accord de prise en charge stipulant le montant de la prise en charge allouée.**

Une convention de formation professionnelle sera mise en place entre l'organisme de formation et l'établissement financeur. Dans le cas d'une prise en charge partielle, un contrat de formation professionnelle sera également mis en place entre l'apprenant et l'organisme de formation.

**Votre inscription ne sera effective qu'à la signature de ladite convention de formation professionnelle et le cas échéant du contrat de formation professionnelle.**

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Formation formateur.trice de Langue des Signes Française – 1<sup>ère</sup> partie

### ADHÉSION

Visuel LSF est une association de loi 1901 dite fermée, elle organise des activités pour ses adhérents. Pour cette raison, quel que soit le type de financement, l'adhésion annuelle de 15€ est obligatoire pour accéder aux différentes formations. Sa période de validité est d'un an à compter de la date d'entrée en formation. Elle donne droit à un statut de membre passif permettant d'accéder aux activités de l'association et à l'offre de formation du centre Visuel LSF ÎLE DE FRANCE. Pour sa participation aux formations l'adhérent.e devra s'acquitter de frais de formation (Cf. grille des tarifs).

### ORGANISATION DES COURS

Toutes nos formations sont organisées en cours collectifs par des formateur.trice.s diplômé.e.s qui s'expriment en Langue des Signes Françaises (LSF). Les formations sont limitées à 12 personnes maximum par groupe.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Cette formation s'adresse à des adultes qui souhaitent s'orienter vers le métier de formateur.trice de LSF ou vers une poursuite d'études en enseignement supérieur orientée vers l'enseignement de la LSF. Les candidat.e.s sont admis.e.s à l'issue d'un entretien évaluant leur niveau de LSF et leur motivation à acquérir de nouveaux savoirs.

### PAIEMENT

Le paiement s'effectue selon le choix coché sur le formulaire d'inscription, l'apprenant.e s'engage à respecter les modalités de paiement. Le paiement peut s'effectuer jusqu'à huit fois sans frais ; dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remis dès l'inscription. Une attestation de paiement pourra être délivrée sur demande et après encaissement de la totalité du règlement de la formation. L'association Visuel LSF est non assujettie à la TVA. L'adhésion apparaîtra dans le détail de la facture. Dans le cas d'une prise en charge, les coordonnées de l'organisme financeur devront nous être transmises au minimum 2 mois avant le début de la formation afin qu'une convention puisse être établie.

### ABSENCE DU L'APPRENNANT.E

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont supérieures à 30% du temps de la formation. Le.la formateur.trice pourra convoquer l'apprenant.e car l'acquisition des modules d'apprentissage pourrait être remise en cause. En cas de subvention (Pôle emploi, Agefiph, autres), **toute absence sans justificatif valable donne lieu à un régularisation de l'apprenant.e.**

### CONDITIONS D'ANNULATION

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, l'apprenant.e peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, Visuel LSF se réserve le droit de facturer 30% du prix total de la formation (somme correspondant à l'acompte). Dans le cas où le contrat est conclu à moins de 15 jours du début de la formation, l'apprenant.e renonce à son droit de rétractation. Si l'annulation intervient le 1<sup>er</sup> jour ou en cours de stage, le montant de la formation sera dû en intégralité. (Sauf cas de force majeure). Dans l'éventualité où l'effectif minimal ne serait pas atteint, Visuel LSF se réserve le droit d'annuler le stage 6 jours au moins avant le début de la formation. Le montant versé serait alors intégralement remboursé ou la formation reportée d'un commun accord.

### MODALITES D'ÉVALUATION

Présentation du rapport de formation devant un jury. À l'issue de l'évaluation, une attestation de compétences pédagogiques sera délivrée en cas de réussite.

- En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales que j'accepte. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur le présent formulaire.

Date :

Signature :